



**12^{ème} réunion des Ministres des Affaires Etrangères du Dialogue
en Méditerranée occidentale « 5+5 »**

Tanger, le 7 octobre 2015

Relevé des Conclusions

La douzième réunion des Ministres des Affaires Etrangères des pays membres du Dialogue de la Méditerranée Occidentale (**Dialogue 5+5**) s'est tenue à Tanger, le 7 octobre 2015, sous la coprésidence de Monsieur Salaheddine MEZOUAR, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération du Royaume du Maroc et de Monsieur Rui CHANCERELLE DE MACHETE, Ministre d'État et des Affaires Etrangères de la République Portugaise.

Ont pris part à cette réunion Monsieur Abdelhamid Senouci Bereksi, Secrétaire Général du Ministère des Affaires Étrangères de la République Algérienne Démocratique et Populaire, Monsieur Ignacio YBANEZ RUBIO, Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères du Royaume d'Espagne, Monsieur Laurent FABIUS Ministre des Affaires Etrangères et du Développement International de la République Française, Monsieur Paolo GENTILONI Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale de la République Italienne, Monsieur Hassan EL SGHAYR, chargé du Ministère des Affaires Etrangères de la Libye, Monsieur Chris Agius, Secrétaire Parlementaire pour la Recherche, l'Innovation, Jeunesse et Sport de la République de Malte, Madame Khadijetou Mbareck Fall Ministre Déléguée auprès du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération de la République Islamique de Mauritanie, chargée des Affaires Maghrébines et Africaines et des Mauritaniens à l'Etranger et Monsieur Taieb BACCOUCHE, Ministre des Affaires Etrangères de la République Tunisienne.

Ont également participé en qualité d'observateurs, Monsieur Habib BEN YAHIA, Secrétaire Général de l'Union du Maghreb Arabe, Monsieur Rupert JOY, Ambassadeur, Chef de la Délégation de l'Union Européenne au Royaume du Maroc, Monsieur Fathallah SIJILMASSI, Secrétaire Général de l'Union pour la Méditerranée.

Monsieur Mohamed FAHMI, Chef du Réseau marocain de la Fondation Anna Lindh, a assisté en qualité d'invité.

- Saluant la tenue de cette conférence ministérielle sous la Coprésidence du Royaume du Maroc et du Portugal, qui coïncide avec le 25^{ème} anniversaire du Dialogue en Méditerranée Occidentale « 5+5 » sur le thème de « La Jeunesse, gage d'une Méditerranée stable et prospère » ;

-Se félicitant des réalisations accomplies dans le cadre des réunions ministérielles sectorielles du Dialogue 5+5, depuis son institution à Rome en 1990 ;

-Prenant en considération les recommandations du 2^{ème} Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement qui s'est tenu à Malte, en octobre 2012 ;

-Ayant à l'esprit les recommandations des précédentes réunions des Ministres des Affaires Etrangères du Dialogue 5+5, notamment les 10^{ème} et 11^{ème} sessions;

-Réaffirmant le rôle clé du Dialogue « 5+5 » en tant que cadre informel de dialogue et d'échange entre le Maghreb et l'Europe, au service de la stabilité et du développement de la Méditerranée Occidentale ;

Les Ministres ont examiné les points inscrits à l'ordre du jour et sont convenus de ce qui suit :

1- Dialogue politique

Les Ministres plaident pour le renforcement de la concertation politique au niveau du Dialogue « 5+5 », cadre privilégié qui ne cesse de démontrer sa valeur ajoutée pour le raffermissement des liens de coopération et le rapprochement des points de vue des pays membres sur les différentes questions d'intérêt commun ;

Les Ministres réitèrent leur soutien à la Tunisie dans ses efforts visant à consolider sa démocratie et à relever les défis sécuritaires et socio-économiques auxquels elle est confrontée.

Libye

Les Ministres affirment leur plein et inépuisable soutien au projet d'accord politique mis au point par Monsieur Bernardino León, Représentant Spécial du Secrétaire General des Nations Unies, avec les parties au dialogue libyen.

Les Ministres se félicitent des efforts déployés par le Maroc dans le cadre du processus de Skhirat et appellent les parties libyennes à assumer la responsabilité historique qui leur incombe, dans l'intérêt supérieur du peuple libyen, et à signer de façon urgente cet accord.

Le texte représente un résultat important des efforts des Libyens pour parvenir à un accord inclusif, en vue de la formation d'un Gouvernement de concorde nationale, seule à même de préserver l'unité, l'intégrité territoriale, la souveraineté de la Libye et la réconciliation de son peuple, permettant notamment une lutte plus efficace contre le terrorisme. Les Ministres confirment leur volonté d'assister la Libye dans le processus, qui ne peut plus être retardé, de réconciliation, réhabilitation et stabilisation du pays.

Les Ministres se félicitent des efforts déployés par les pays du Dialogue « 5+5 », notamment les pays voisins, en vue de promouvoir le dialogue intra-libyen, en abritant les cycles de négociations entre les différentes parties devant favoriser la composition d'un Gouvernement de concorde nationale.

2- Sécurité et stabilité en Méditerranée et dans son voisinage

Sahel

Les Ministres expriment également leur préoccupation quant à la situation humanitaire et sécuritaire qui prévaut au Sahel et qui appelle à une action globale de l'ensemble des acteurs visant à assurer la stabilité durable de cette région, la croissance économique, le développement humain inclusif et le respect de la diversité culturelle et culturelle et du patrimoine des pays de cette région sahélienne ;

Les Ministres soutiennent le travail du Sous-secrétaire Général de l'ONU, Coordonnateur Humanitaire Régional pour le Sahel et saluent la tenue, à Casablanca, le 20 janvier 2014, de la réunion des coordonnateurs humanitaires Résidents des Nations Unies dans les pays du Sahel, qui s'est focalisée sur l'identification des bonnes pratiques et domaines d'expertise à partager pour renforcer la résilience au Sahel ;

Ils soulignent l'importance de poursuivre la mobilisation de la communauté internationale en direction des pays du Sahel visant à renforcer leurs capacités à assurer les conditions propices à leur stabilité et leur développement économique et social.

Au même titre, les Ministres saluent le rôle joué par le Maroc en matière de formation des Imams et d'encadrement et de coordination des responsables religieux, en vue de contrer la radicalisation et de l'extrémisme la région du Sahel.

Les Ministres appellent également à donner une forte impulsion à la coopération avec les instances sous régionales, en vue de répondre aux défis sécuritaires et socio- économiques auxquels font face les pays de la région sahélo-saharienne ;

Les Ministres suivent avec un grand intérêt l'évolution du G5 pays du sahel, créé à Nouakchott sur la base de l'indéfectible lien entre la Sécurité et le Développement et s'accordent sur l'importance de la Sécurité du Sahel pour la Stabilité et la Prospérité de la Méditerranée Occidentale. A cette fin , ils soulignent l'importance de la mise en place d'un dialogue constructif entre les pays du Sahel, de l'Afrique du Nord et de l'Europe, et l'impérieuse nécessité de mettre en œuvre, en collaboration avec les Partenaires du développement , notamment l'Union Européenne , le Programme d'investissement Prioritaire (PIP) dans cette région affectée par la présence des groupes terroristes armés ainsi que par les trafics illicites.

Par ailleurs, les Ministres condamnent avec fermeté les attaques terroristes qui continuent de frapper le Mali et appellent à la mutualisation des efforts de la communauté internationale pour lutter contre le terrorisme et pour parvenir à un règlement définitif et durable de la crise malienne.

A cet égard, ils se sont félicités de l'aboutissement de la Médiation algérienne avec le paraphe le 1er mars et le 14 mai 2015, à Alger, de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, signé à Bamako par toutes les parties maliennes le 15 mai et le 20 juin de la même année. Ils exhortent les différentes Parties à demeurer engagées de bonne foi et de manière constructive dans la mise en œuvre dudit Accord. Un appel est lancé en vue d'un soutien au Comité de suivi de la mise en œuvre de cet Accord et pour une participation pleine et substantielle à la Conférence sur l'accompagnement de l'Accord, qui se tiendra à l'OCDE le 22 octobre prochain.

Les Ministres estiment que le règlement de cette crise permettra non seulement de rétablir la stabilité au Mali mais aussi de lutter plus efficacement contre le terrorisme et ses connexions avec le crime organisé transnational, le trafic de drogue, la traite humaine et autres trafics illicites dans la zone sahélo-saharienne.

Le Processus de paix au Moyen Orient

Les Ministres expriment leur vive préoccupation face à la multiplication des violentes tensions en Cisjordanie et Jérusalem, sur et autour l'esplanade des Mosquées.

Ils réaffirment la nécessité qu'Israël s'abstienne de dénaturer l'identité et le cachet historique et pluri-religieux de Jérusalem. Ils saluent le rôle joué par la Présidence marocaine du comité Al Qods à cet égard.

Ils déplorent l'absence de progrès dans le traitement de la question palestinienne et appellent à l'intensification des efforts de la communauté internationale visant à parvenir à une solution politique juste, globale et durable au conflit israélo-palestinien, fondée sur la solution des deux Etats conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité de l'ONU, aux principes de la Conférence de Madrid sur la Paix, à la Feuille de route, aux accords conclus par les parties et à l'Initiative de Paix Arabe.

Les Ministres rappellent que la politique de colonisation israélienne dans les Territoires palestiniens occupés est illégale selon le droit international et constitue un obstacle majeur à la paix et une menace à la viabilité de la solution des deux Etats.

Ils rappellent l'importance d'une reprise urgente des négociations entre Palestiniens et Israéliens sur la base des paramètres internationalement reconnus et d'un calendrier précis.

Ils saluent les efforts déployés par la communauté internationale à cet égard, notamment parmi les pays du Dialogue « 5+5 », à travers la mise en place d'un nouveau cadre politique sur la base du Quartet et d'un Groupe international de soutien, avec la participation de partenaires arabes et européens, afin de dynamiser le processus de paix.

Syrie

Les Ministres soulignent la gravité de la situation en Syrie. Ils condamnent toutes les violences visant les populations civiles et rappellent la nécessité de traiter le problème syrien dans toutes ses dimensions à la fois sécuritaire, humanitaire, et surtout politique, conformément au communiqué de Genève I, dans le respect de l'unité et de la souveraineté de la Syrie.

Les Ministres saluent et soutiennent les efforts déployés par l'Envoyé Spécial de l'ONU pour la crise syrienne, Staffan de Mistura. Ils encouragent notamment le lancement de groupes de travail thématiques avec toutes les parties syriennes concernées et l'implication des principaux acteurs régionaux et internationaux, afin de relancer un processus politique inclusif, viable et crédible.

Tout en se félicitant de la tenue de la 3^{ème} conférence internationale des donateurs pour la Syrie, tenue au Koweït le 31 mars 2015, les Ministres interpellent la communauté internationale sur la nécessité d'accroître l'aide aux pays qui consentent des efforts considérables pour accueillir les réfugiés et déplacés syriens et alléger leurs souffrances et saluent les récentes décisions du Conseil européen du 23 septembre qui y contribueront. Au-delà de ces efforts, seule une solution politique est à même de mettre un terme à la crise.

En même temps, il est urgent et nécessaire d'assurer la mise en œuvre des résolutions du Conseil de Sécurité 2139 et 2165, en particulier pour garantir la protection des civils et l'accès humanitaire.

Lutte anti-terroriste

Les Ministres condamnent avec fermeté les actes terroristes ignobles dont ont été victimes la France, la Tunisie, la Libye, l'Algérie et d'autres pays et appellent la communauté internationale à soutenir tous les efforts consentis dans la lutte contre le terrorisme et à prendre les mesures nécessaires pour tarir les sources de financement du terrorisme. Ils soulignent également la nécessité de coordonner les efforts des pays du 5+5 dans ce domaine, par l'échange de renseignements sécuritaires, l'entraide policière et judiciaire et la coopération militaire ;

Les Ministres réaffirment leur préoccupation à l'égard des phénomènes des combattants étrangers et du terrorisme au Sahel et saluent les recommandations des différentes réunions du Forum Global de Lutte contre le Terrorisme (GCTF), tenues respectivement les 15 et 16 décembre 2014 à Marrakech et les 24 et 25 mars 2015 à Alger, ainsi que la réunion du Comité contre le Terrorisme du Conseil de Sécurité des Nations Unies consacrée à ce même phénomène, tenue à Madrid le 28 juillet.

A cet égard, ils félicitent le Royaume du Maroc suite à son élection, avec les Pays-Bas, à la coprésidence du GCTF, lors de la 7^{ème} réunion de son Comité de Coordination, qui s'est tenue à Doha, le 7 mai 2015.

Conscients de l'importance de renforcer le système judiciaire dans la lutte contre le terrorisme et les activités criminelles transnationales, les Ministres saluent le rôle de l'Institut International de la Justice et de l'Etat de Droit à Malte (en Juin 2014) dans la promotion des mécanismes de coopération régionaux et interrégionaux en la matière dans le cadre du 5 + 5.

Les Ministres affirment leur unité et leur détermination à renforcer la lutte contre la menace des groupes terroristes et extrémistes, en Syrie et en Iraq ainsi que dans d'autres pays de la région et appellent à une action ferme et coordonnée de la communauté internationale pour contrer ce fléau.

Les Ministres soulignent l'importance d'accorder une attention spécifique aux moyens de recrutement des groupes terroristes, particulièrement à travers les nouvelles technologies de l'information et les réseaux sociaux incitant à la haine et à la violence. Ils appellent à lutter contre la radicalisation et le discours extrémiste, y compris les moyens de communication traditionnels et les nouveaux médias, en vue de la promotion des valeurs de dialogue et de tolérance. Ils soulignent le rôle clé de la Fondation Anna Lindh à cet égard.

Les Ministres se félicitent de la tenue de la Conférence internationale sur la dé-radicalisation à Alger, les 22 et 23 juillet 2015, suivie par un Sommet durant la 70^{ème} session de l'AG/ONU en tant

qu'initiative contribuant à élaborer une vision commune et fédérer les efforts de la Communauté internationale autour de la problématique de l'extrémisme et de la radicalisation.

Dans ce cadre, les Ministres saluent les initiatives régionales, telle que la réunion de Nouakchott, des 19 et 20 août 2015 sous le thème : « La culture de la Paix face à l'extrémisme violent : Approche mauritanienne ».

3- Coopération économique et sociale

Les Ministres soulignent leur détermination commune à renforcer les relations entre les pays de la Méditerranée Occidentale, en imprimant une nouvelle dynamique à leur coopération économique, fondée sur l'efficacité, la performance et la complémentarité ;

Dans cette perspective, les Ministres érigent en priorité la consolidation des relations économiques et commerciales entre les pays de la Méditerranée Occidentale, en veillant à associer le secteur privé aux initiatives gouvernementales, notamment grâce la régularité des Forums Economiques et des Entreprises du Dialogue « 5+5 » ;

Les Ministres apportent leur soutien au lancement de programmes et de projets concrets d'appui aux TPE-PME dans la région de la Méditerranée Occidentale et s'engagent à œuvrer en faveur de l'autonomisation et de la promotion de l'Entrepreneuriat ;

Les Ministres saluent la tenue, à Marrakech, les 20 et 21 novembre 2014, de la 5^{ème} édition du « Sommet Global de l'Entrepreneuriat GES », autour du thème « exploiter la puissance de la technologie en faveur de l'innovation et l'entrepreneuriat » ;

Au même titre, les Ministres appellent au développement des partenariats avec l'Afrique, en tant que relais de croissance pour la Méditerranée et saluent les différentes initiatives visant à renforcer l'intégration et la coopération entre leurs pays et l'Afrique ;

Les Ministres appellent à la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable pour l'après 2015, adoptés lors de la 70^{ème} session de l'Assemblée Générale de l'ONU, en septembre 2015 ;

4- Jeunesse

Les Ministres soulignent que le renforcement du potentiel de la jeunesse, élément fondamental pour le développement et la prospérité de la région méditerranéenne, passe par un meilleur accès des jeunes à leurs droits politiques, civils et socioéconomiques et culturels. Ils soutiennent pleinement les programmes de la Fondation Anna Lindh qui contribuent de manière concrète et structurante à cet objectif.

Les Ministres soulignent que les questions liées aux jeunes doivent constituer une priorité stratégique dans la mise en œuvre du nouveau Programme post-2015 des Nations Unies ;

Les Ministres réaffirment leur conviction que la jeunesse devrait être associée à la définition des politiques publiques, afin de prendre en considération ses attentes et mieux préparer son avenir ;

Ils rappellent que la formation et l'insertion professionnelles des jeunes et la création d'emploi doivent demeurer une priorité pour les projets menés dans le cadre de la Politique Européenne de Voisinage et de l'Union pour la Méditerranée, et figurer comme telle lors du 5^{ème} Sommet UE – Afrique de La Valette.

Les Ministres saluent le démarrage des activités de l'Université Euro-méditerranéenne de Fès, en tant que plateforme favorisant l'échange et la formation des jeunes des deux rives de la Méditerranée ;

Les Ministres soulignent l'importance d'inscrire la jeunesse au cœur des programmes d'échange et de coopération entre les deux rives de la Méditerranée aux plans politique, économique, social et culturel, en vue de favoriser la connaissance mutuelle et de faire barrage aux dérives de la radicalisation, au racisme, à la xénophobie et à l'intolérance religieuse.

5- Migration et Développement

Les Ministres expriment leur consternation face aux tragiques pertes de vies humaines qui surviennent régulièrement au large des côtes méditerranéennes et saluent les efforts des pays riverains dans la lutte contre le trafic des êtres humains et le sauvetage des migrants.

Les Ministres s'inquiètent de la grave crise humanitaire entraînée par l'ampleur des flux enregistrés ces derniers mois et reconnaissent la nécessité de parvenir à des solutions politiques aux conflits qui déchirent certains pays pourvoyeurs de migrants et de demandeurs d'asile.

Les Ministres conviennent de contribuer activement à la réussite du prochain Sommet euro-africain de Malte sur la question migratoire et s'accordent, dans cette perspective, à renforcer leur coopération et les capacités institutionnelles, techniques et humaines de leurs pays respectifs en vue de lutter contre les réseaux de trafic, de contrebande et de traite des êtres humains.

En ligne avec l'approche globale du dialogue de l'UE et l'Afrique, les Ministres encouragent la concrétisation des conclusions relatives à la migration consignées dans la Déclaration conjointe du 4ème Sommet UE- Afrique de Bruxelles d'avril 2014 et les initiatives visant l'intégration de la question migratoire dans les politiques publiques de développement au niveau local, national et régional. Ils saluent les efforts entrepris par les pays de la région pour l'insertion des migrants dans leur tissu économique et social, tout en soulignant la contribution positive des diasporas dans le développement de leurs pays d'origine.

Ils saluent la proposition de l'Union Européenne de mettre en place un Fonds fiduciaire d'urgence multi-bailleurs au profit, notamment des pays du Sahel et du Maghreb, à l'occasion du prochain sommet de La Valette sur la migration.

S'inspirant des recommandations de la 4^{ème} Conférence Euro-africaine sur la Migration et le Développement (Processus de Rabat), qui s'est tenue à Rome, le 27 novembre 2014, les Ministres soulignent que la gestion des flux migratoires ne pourrait être accomplie que par une approche intégrée par le biais d'actions concertées entre les pays d'origine, de transit et de destination des migrants, qui abordent les causes et les conséquences de ce phénomène avec un esprit de responsabilité partagée et de solidarité, alliant sécurité et développement durable ;

Les Ministres mettent l'accent sur la nécessité du respect des droits de l'Homme et de la dignité humaine, tout au long du parcours des migrants, et s'accordent sur l'importance de faciliter l'intégration de ceux qui sont établis de manière légale dans les pays d'accueil pour lutter efficacement contre l'exclusion sociale, la xénophobie et le racisme.

Les Ministres plaident en faveur d'une approche globale et équilibrée de la question migratoire qui concilie la lutte contre la migration irrégulière, la facilitation de la mobilité, le lien entre migration et développement et la protection internationale.

Ils reconnaissent également l'apport des migrants réguliers dans le développement économique, social et culturel des pays d'accueil ;

Les Ministres appellent au renforcement de la coopération entre les Etats membres du Dialogue « 5+5 » en matière d'analyse et de gestion des systèmes d'asile et de protection internationale et à l'intensification de l'action de « l'Alliance africaine pour la migration et le développement », lancée en marge de la 68^{ème} Assemblée Générale des Nations Unies ;

6- Cadres de coopération régionale

UMA

Les Ministres appellent à la redynamisation de l'espace maghrébin à travers des solutions régionales réfléchies et des approches innovantes en vue de relever les défis qui confrontent la région ;

Les Ministres soulignent l'importance de l'intégration maghrébine en vue de l'établissement d'un espace économique, consacrant la libre circulation des personnes, des marchandises et des

investissements et s'engagent à soutenir l'UMA afin qu'elle puisse jouer le rôle qui lui incombe politiquement, économiquement et socialement.

Les Ministres saluent la tenue, à Rabat, le 7 mai 2015, de la 33^{ème} session du Conseil des Ministres des Affaires Etrangères de l'UMA.

UE

Dans cette phase de réflexion sur l'avenir de la PEV, les Ministres s'engagent à collaborer étroitement avec et au sein de l'UE pour identifier les meilleures pistes pour garantir un meilleur positionnement du voisinage méridional de l'UE dans cette nouvelle configuration ;

Les Ministres saluent la consultation initiée par l'UE pour la révision de la PEV et des recommandations issues de la réunion ministérielle informelle tenue à Barcelone, le 13 avril 2015 avec les partenaires du Sud, où ils ont souligné l'importance de renforcer cette politique afin de la rendre plus efficace, plus adaptée aux défis urgents et basée sur les principes de la co-appropriation, de la solidarité et de la différenciation, ainsi que dans le respect du principe fondamental de répartition des allocations de fonds entre le voisinage Sud et Est, sur la base de la règle « deux tiers/un tiers » ;

Les Ministres conviennent également d'examiner les moyens de faire bénéficier le Dialogue « 5+5 » des ressorts nécessaires permettant l'opérationnalisation des plans d'actions et programmes arrêtés dans ce cadre ;

Soucieux d'encourager le processus d'intégration maghrébine, les Ministres réitèrent l'importance de renforcer la coopération de l'UE avec les pays du Sud de la Méditerranée Occidentale, dans le cadre de la stratégie de l'UE pour le Maghreb et ce, par des programmes de coopération bilatérale, multilatérale et non-gouvernementale ;

UpM

Les Ministres saluent le rôle moteur de l'Union pour la Méditerranée (UpM), unique enceinte de coopération rassemblant l'ensemble des pays méditerranéens, en tant que plateforme de dialogue et de partenariat, qui, sous l'impulsion de son Secrétaire Général, a su devenir une véritable « agence de projets » dont le but est de favoriser le potentiel d'intégration régionale et la cohésion des pays Euro-méditerranéens ;

Ils rappellent l'importance que le Secrétariat de l'UpM continue de promouvoir des projets concrets et structurants comportant des retombées positives pour les populations, la croissance et le développement économique et social des pays membres ;

Les Ministres s'accordent à conférer à l'UpM un rôle renforcé dans la future configuration de la PEV, à travers un soutien accru de l'Union européenne aux projets labellisés et plaident pour le renforcement des synergies et de l'esprit de complémentarité qui existent entre l'UpM et les différents processus de coopération régionale, en particulier, le Dialogue en Méditerranée Occidentale « 5+5 », l'AP-UpM, l'ARLEM et la Fondation Anna Lindh ;

7- Consolidation et élargissement du Dialogue « 5+5 »

Les Ministres s'engagent à consolider les acquis réalisés au sein du Dialogue « 5+5 », notamment sur les plans politique et sectoriel ;

Les Ministres appellent à garantir la régularité des réunions, la mise en œuvre des conclusions convenues, le suivi et l'évaluation des initiatives lancées, ainsi que la création de synergies entre les différents segments du Dialogue « 5+5 ».

Défense

Les Ministres se félicitent le dynamisme de l'Initiative « 5+5 Défense » dans les domaines de la surveillance maritime, de la sûreté aérienne, de la contribution des forces armées à la protection civile et de la Formation-recherche ; Les Ministres saluent les conclusions de la réunion extraordinaire des Ministres de la Défense du Dialogue 5+5, le 9 juin 2015 à Tunis, soutenant les efforts de médiation en vue d'un règlement de la crise en Libye et déclarant le « 5+5 Défense » en état d'alerte pour faire face aux menaces dans la région.

Les Ministres soutiennent le développement de la coordination inter fora 5+5 encouragée par les déclarations conjointes des ministres de la Défense du 5+5 en décembre 2013 et décembre 2014 ;

Les Ministres considèrent que l'exercice « SEABORDER » constitue un exemple réussi de la coopération au sein de cette initiative, en matière de sécurité maritime. A ce titre, ils invitent tous les pays membres du Dialogue à y participer.

Intérieur

Les Ministres saluent la tenue de la 16^{ème} réunion des Ministres de l'Intérieur de la Méditerranée Occidentale (CIMO) à Lisbonne, les 18 et 19 mai 2015. Ils se félicitent également des initiatives menées dans les domaines de la coopération décentralisée, la migration et la protection civile et la coopération policière et saluent la tenue de la réunion des Directeurs Généraux de la police à Algésiras, les 16 et 17 septembre 2015.

Transports

Les Ministres soulignent l'importance du renforcement de la coopération dans le domaine du transport pour le développement économique et l'intégration régionale. Ils saluent les résultats de la 8^{ème} réunion des Ministres du Transport, tenue à Lisbonne, les 21 et 22 octobre 2014, marquée par l'adoption du réseau multimodal des transports des pays du Maghreb, ainsi que l'approbation du programme de travail GTMO pour la période 2015-2016. Ils se félicitent du choix de la Mauritanie pour abriter la 9^{ème} réunion du GTMO, en 2016 ;

Santé

Les Ministres se félicitent de la tenue de la 2^{ème} réunion du Groupe de Travail Technique sur la Santé en Méditerranée Occidentale (Rabat, 26 Novembre 2014), du séminaire sur la pharmacovigilance en Méditerranée Occidentale (Rabat, les 15 et 16 janvier 2015) et du Symposium international sur la couverture sanitaire des personnes des populations en précarité (Rabat, 13-14 mars 2015), dans le cadre de la préparation de la 1^{ère} réunion des Ministres de la Santé, qui se tiendra au Maroc, courant 2015 ;

Eau

Les Ministres se félicitent de l'adoption de la Stratégie de l'Eau en Méditerranée Occidentale, lors de 1^{ère} Ministérielle sur l'Eau, tenue à Alger, le 31 mars 2015 et saluent la tenue du 1^{er} Séminaire visant l'élaboration du plan d'action de ladite Stratégie à Madrid le 10 septembre 2015.

Energies Renouvelables et Environnement

Les Ministres notent avec satisfaction les résultats encourageants de la 2^{ème} Conférence Ministérielle sur l'Energie et l'Environnement, qui s'est tenue à Lisbonne, le 3 mars 2015, sous la coprésidence Luso-Marocaine et se réjouissent de la programmation, au Maroc, durant le 1^{er} semestre de l'année 2016, de la 3^{ème} réunion des Ministres chargés de l'Energie et de l'environnement des pays « 5+5 » ;

A cet égard, les Ministres saluent la pertinence de « L'Appel de Tanger » lancé, le 20 septembre dernier, par Sa Majesté le Roi du Maroc, et le Président de la République Française, pour une initiative commune et solidaire en faveur du climat, visant à encourager les efforts de la communauté internationale en vue de faire face au problème du changement climatique.

Ils expriment leur engagement à appuyer ces deux pays, qui abriteront respectivement, à la fin de l'année 2015 et en 2016, la 21^{ème} et la 22^{ème} Conférences des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, dans le but de renforcer le rôle du « 5+5 » dans la lutte contre le dérèglement climatique, et soutiennent l'adoption d'un accord contraignant universel, ambitieux, durable et dynamique à la Conférence de Paris, pour contenir l'augmentation de la température globale en-dessous de 2°C ;

Les Ministres soulignent la nécessité de rehausser le niveau d'ambition d'ici 2020 et relèvent, à cet égard, l'importance de la coopération régionale et internationale, des projets communs, aussi bien en matière d'adaptation que d'atténuation, et de l'exploration de toutes les solutions possibles ;

Ils appellent à saisir les opportunités offertes par les mesures de lutte contre le dérèglement climatique pour éradiquer la pauvreté, soutenir l'emploi et l'économie, ou encore améliorer la santé et les conditions de vie des populations.

Education

Les Ministres saluent la tenue de la réunion des Ministres de l'Education Nationale du Dialogue « 5+5 » à Marseille, les 27 et 28 octobre 2014 et se félicitent de la proposition de la Mauritanie d'accueillir les travaux de la future réunion en 2016, dédiée à la jeunesse et formation professionnelle

Enseignement supérieur et Recherche Scientifique

Les Ministres se félicitent également de la tenue de la 2^{ème} Conférence Ministérielle sur l'Enseignement supérieur et la Recherche Scientifique à Madrid, les 23 et 24 mars 2015 et saluent la proposition tunisienne d'abriter la 3^{ème} réunion ministérielle, au 2^{ème} semestre 2016 ;

Ils se félicitent de la validation par la Commission européenne le 29 septembre de l'étude d'impact concernant l'initiative PRIMA, unanimement soutenue par les Etats membres du Dialogue « 5+5 ». PRIMA contribuera à la réponse commune que les pays des deux rives de la Méditerranée doivent apporter aux défis posés par le changement climatique et la gestion de la ressource en eau.

Tourisme

Les Ministres se félicitent des recommandations de la 3^{ème} réunion des Ministres du Tourisme, tenue à Lisbonne, le 3 décembre 2014 sur le thème « tourisme et capital humain », qui a été marquée par la mise en place d'un Comité de Suivi « 5+5 – Tourisme », dont la 1^{ère} réunion s'est tenue au Maroc, le 3 juin 2015 ;

Ils saluent la perspective de la tenue, au Maroc, en 2016, de la 4^{ème} réunion des Ministres du Tourisme « 5+5 » ;

Autres acteurs

- *Forum de la Société Civile*

Les Ministres se réjouissent de la tenue de la 1^{ère} édition du Forum dédié à la société civile des pays membres du Dialogue « 5+5 », sur le thème de la jeunesse, le 6 octobre 2015 à Tanger, et de la qualité des échanges menés entre les réseaux nationaux de la Fondation Anna Lindh (FAL) dans ce cadre. Ils encouragent la pérennisation de cet exercice dédié à la société civile et saluent la proposition française d'inscrire la thématique de la jeunesse en tant que priorité de sa Coprésidence.

- *Forum Economique*

Les Ministres se félicitent de l'apport significatif des rencontres des hommes et femmes d'affaires de la Méditerranée Occidentale à la consolidation et l'enrichissement du Dialogue « 5+5 », notamment lors de la 1^{ère} et 2^{ème} éditions du Forum économiques et des Entreprises, et appellent à en assurer la régularité.

A cet égard, ils accueillent favorablement la proposition marocaine d'organiser la 3^{ème} édition du Forum économique, en partenariat avec la coprésidence française, en marge de la 1^{ère} réunion ministérielle dédiée au Commerce et à l'investissement.

- Réunion des Parlements des pays du « 5+5 » :

Les Ministres s'accordent sur la pertinence de la coopération parlementaire, en tant que voie parallèle pour le rapprochement des points de vues entre les pays du 5+5 et accueillent favorablement la proposition marocaine d'organiser la prochaine réunion des Parlements des pays membres, sous Coprésidence maroco-française.

Culture

Les Ministres adhèrent à l'idée d'accorder à la coopération culturelle entre les pays du Dialogue « 5+5 » un intérêt particulier visant le raffermissement des liens entre les peuples de la région, la mise en avant du patrimoine immatériel de la Méditerranée, le soutien à la créativité artistique de la jeunesse méditerranéenne et la valorisation de ses potentialités en la matière.

Ils soutiennent la Fondation Anna Lindh dans son action pour la promotion du dialogue interculturel et l'appui aux acteurs de la société civile en vue d'une compréhension mutuelle et d'un développement harmonieux de la région.

Les Ministres saluent la proposition tunisienne d'organiser la 1^{ère} réunion des Ministres de la Culture du Dialogue « 5+5 ».

Commerce et Investissements

Les Ministres plaident en faveur d'une coopération régionale structurée et renforcée et à la mise en place des conditions propices à la facilitation du commerce et à la promotion de l'investissement.

Ils prennent note de la disposition de la France à organiser la 1^{ère} réunion du segment « 5+5 Commerce » durant sa coprésidence et la disposition de l'Algérie à lancer le segment « Investissement ».

Finances

En raison de l'importance des enjeux économiques et financiers pour les pays du Sud de la Méditerranée, dans un contexte de changement de paradigme de la région à la suite des printemps arabes, les Ministres se sont accordés sur l'opportunité de mettre en place un segment « 5 + 5 Finances ».

Ils prennent note de la disposition de la France à organiser la 1^{ère} réunion de ce segment durant sa Coprésidence.

Prochaines rencontres:

- 1^{ère} réunion des Ministres de la Santé des pays membres du Dialogue « 5+5 » (Maroc, fin 2015 – courant 2016) ;
- Réunion des Ministres du « 5+5 Défense », en Tunisie, les 9-10 décembre 2015 ;
- 3^{ème} réunion des Ministres chargés de l'Energie et de l'Environnement des pays « 5+5 » au Maroc, en 2016 ;
- 4^{ème} réunion des Ministres du Tourisme des pays « 5+5 » au Maroc, en 2016 ;
- 3^{ème} réunion Ministérielle « Education et Formation professionnelle », en Mauritanie, en 2016
- 9^{ème} réunion du GTMO, en Mauritanie en 2016 ;
- 3^{ème} réunion Ministérielle Enseignement supérieur et Recherche Scientifique, en Tunisie, au 2^{ème} semestre 2016 ;

- 1^{ère} réunion ministérielle « 5+5 – Commerce », en France ;
- 2^{ème} réunion des DG des Instituts diplomatiques 5+5, à Alger fin 2015 - début 2016 ;
- 1^{ère} réunion des Ministres des Finances en France ;
- 8^{ème} réunion « 5+5 Migration » au Maroc en 2016

Les Ministres expriment leurs vifs remerciements au Gouvernement du Royaume du Maroc, pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé et pour les dispositions prises contribuant à la réussite des travaux de la présente Conférence.

Les Ministres félicitent le Portugal, pour le travail accompli pendant sa Coprésidence nord du 5+5.

Les Ministres acceptent avec plaisir la disponibilité de la France à prendre en charge la Coprésidence Nord du Dialogue.

La 13^{ème} Réunion des Ministres des Affaires Etrangères du Dialogue en Méditerranée Occidentale se tiendra, en France, sous la Coprésidence du Royaume du Maroc et de la République française.